

**SÉANCES SPÉCIALES DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT
21 SEPTEMBRE 2017**

**18 H
SÉANCE SPÉCIALE
ADOPTION DU BUDGET 2018**

PRENEZ AVIS que le conseil d'arrondissement tiendra une séance spéciale le **21 septembre 2017 à 18 h** à la mairie d'arrondissement située au 815, rue Bel-Air, 2^e étage (salle du conseil). Au cours de cette séance, le conseil dressera le budget 2018 de l'arrondissement.

Veillez noter que, pour intervenir ou poser vos questions, vous devez préalablement vous inscrire sur place, **entre 17 h 45 et 18 h**. Les interventions ne peuvent porter que sur le budget 2018.

Cette séance extraordinaire sera web-diffusée en direct. Pour la visionner, veuillez vous rendre sur le site internet de la Ville de Montréal, puis sur la page d'accueil de l'arrondissement Le Sud-Ouest; sélectionnez ensuite l'onglet « Mairie d'arrondissement », puis « Conseil en direct ».

**18 H 30
SÉANCE SPÉCIALE
PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2018-2019-2020**

PRENEZ AVIS que le conseil d'arrondissement tiendra une séance spéciale le **21 septembre 2017 à 18 h 30** à la mairie d'arrondissement située au 815, rue Bel-Air, 2^e étage (salle du conseil).

Lors de cette séance, sont prévues la présentation et l'adoption de la planification budgétaire du programme triennal d'immobilisations 2018-2020 de l'arrondissement du Sud-Ouest.

Veillez noter que, pour intervenir ou poser vos questions lors de cette séance spéciale, vous devez obligatoirement vous inscrire sur place, **entre 18 h 15 et 18 h 30**. Les interventions ne peuvent porter que sur le programme triennal d'immobilisations 2018 à 2020.

L'ordre du jour sera publié sur le site internet de l'arrondissement à compter du 20 septembre 2017, dès qu'il sera disponible.

19 H
SÉANCE SPÉCIALE

PRENEZ AVIS que le conseil d'arrondissement tiendra une séance spéciale le **21 septembre 2017 à 19 h** à la mairie d'arrondissement située au 815, rue Bel-Air, 2^e étage (salle du conseil).

Pour intervenir ou poser vos questions lors de cette séance spéciale, vous devez obligatoirement vous inscrire sur place, **entre 18 h 45 et 19 h**. Les interventions ne peuvent porter que sur les sujets prévus à l'ordre du jour de cette séance spéciale.

L'ordre du jour sera publié sur le site internet de l'arrondissement à compter du 20 septembre 2017, dès qu'il sera disponible.

Montréal, le 14 septembre 2017

Pascale Synnott, avocate
Secrétaire d'arrondissement

Cet avis a également été publié dans l'édition du 7 septembre 2017 du journal Le Devoir